

**Les politiques de taxation des gouvernements provinciaux  
canadiens : une analyse des déterminants politiques des  
recettes publiques**

Par  
Geneviève Tellier  
Université d'Ottawa

Conférence présentée dans le cadre du congrès annuel de  
l'Association canadienne de science politique,  
tenu à l'Université York  
du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2006

## Introduction

L'analyse des déterminants des recettes publiques n'est pas un champ de recherche qui a reçu beaucoup d'attention de la part des politologues. Cette situation ne peut pas être attribuée à un manque d'intérêt pour l'étude des facteurs à l'origine de l'expansion des activités de l'État, telle qu'observée au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Un nombre considérable d'explications ont été formulées au fil des ans pour mieux comprendre ce phénomène (Holsey et Borcharding, 1997; Larkey et coll., 1981; Tarschys, 1975; Tellier, 2005). Des explications qui ont fait l'objet de très nombreuses analyses empiriques afin de tester leur validité. Toutefois, on constate que la quasi-totalité de ces analyses empiriques ont tenté de valider ces explications à partir de l'analyse des dépenses publiques, surtout celles associées à la présence d'un État providence (santé, éducation, services sociaux). En effet, très peu d'études ont cherché à déterminer si les thèses formulées pour expliquer la taille des activités de l'État peuvent aussi expliquer la taille des revenus perçus par celui-ci.

Comment expliquer cette situation ? Deux principales raisons peuvent être invoquées (Royed et Borrelli, 1999). D'une part, il se peut que les recettes publiques soient tout simplement vues comme étant déterminées par la taille des dépenses publiques et par conséquent, il s'avère inutile de les étudier séparément pour rendre compte des activités étatiques. D'autre part, il est peut-être présumé que les revenus de l'État sont essentiellement déterminés par des facteurs d'ordre économique hors du contrôle des décideurs publics. Aucune de ces deux hypothèses n'a encore été véritablement supportée par les faits. Au contraire, les quelques études déjà publiées à partir d'observations tirées du cas des pays de l'OCDE suggèrent que les facteurs politiques comptent. Ainsi, Royed et Borrelli (1999) ont décelé que les recettes augmentent juste après une élection, au moment où cette hausse est la moins dommageable pour la popularité des élus. D'autres auteurs constatent que l'idéologie du gouvernement au pouvoir influence en partie la taille et la composition des revenus (Cusack et Beramendi, 2006; Garrett et Mitchell,

2001; Swank, 1992; Swank et Steinmo, 2002). Cependant, ces études sont encore trop peu nombreuses pour nous permettre de tirer des généralisations.<sup>1</sup>

L'analyse du cas canadien n'est pas différente de ce que l'on observe ailleurs. Depuis maintenant plusieurs années, on tente de tirer avantage de l'expérience provinciale canadienne, la présence de dix gouvernements provinciaux partageant plusieurs caractéristiques communes étant jugée être un excellent laboratoire d'analyse de politiques publiques par plusieurs (Imbeau et coll., 2000). Toutefois, les analyses traitant des activités budgétaires provinciales se sont intéressées à l'analyse des dépenses, et parfois même des déficits, non des recettes (voir, par exemple, Abizadeh et Gray, 1992; Blais et Nadeau, 1992; Dickson et Yu, 1997; Imbeau et Tellier, 2004; Lachapelle, 1994; Pétry et coll., 1999; Reid, 1998; Tellier, 2005). Seule l'analyse faite Kneebone et McKenzie (2001) fait exception, en analysant simultanément les dépenses, les déficits et les recettes des gouvernements provinciaux. Cette étude conclue qu'il n'existe pas de corrélation entre l'idéologie du gouvernement et la taille des recettes publiques (sauf dans le cas de certaines catégories marginales de revenus), mais que ces dernières tendent toutefois à diminuer lors d'une année électorale. Notre objectif est de poursuivre cette analyse en utilisant de nouvelles observations et en développant un modèle qui soit spécifique à l'analyse des recettes publiques provinciales.

### **Les explications**

Notre but est de développer puis de tester un modèle susceptible d'expliquer l'évolution des recettes provinciales canadiennes. Mais avant de présenter plus en détail ce modèle, il semble pertinent de jeter un bref coup d'œil à l'évolution récente des revenus provinciaux. Selon Statistique Canada (2005), les recettes totales de l'ensemble des administrations publiques canadiennes se sont élevées à 492 millions de dollars, soit 45,0

---

<sup>1</sup> Les résultats de Garrett et Mitchell ont récemment été remis en question pour des raisons d'ordre méthodologique (Plümper et coll., 2005), ce qui laisse suggérer que la recherche sur le thème de la taxation n'en est qu'à ses débuts.

% du produit intérieur brute (PIB) en 2004. Les revenus de sources propres<sup>2</sup> des gouvernements provinciaux comptent pour à peu près 40 % de ce montant : ils se chiffraient à 246 millions de dollars, soit 18,3 % du PIB. Les données présentées au tableau 1 permettent de constater que c'est au Québec que la proportion des taxes et impôts en fonction du PIB provincial est la plus élevée, suivit de la Saskatchewan ; c'est en Ontario qu'elle est la plus faible, devançant l'Alberta. Le graphique de la figure 1 fournit une vue d'ensemble de l'évolution des recettes provinciales. On remarque que les taux de taxation varient dans le temps et aussi entre les provinces. Ces écarts semblent suggérer que les décideurs publics adoptent des comportements différents d'une province à l'autre, qui fluctuent dans le temps. Notre modèle doit donc tenir compte du processus de décision caractérisant les choix budgétaires provinciaux.

[Tableau 1 à peu près ici]

[Figure 1 à peu près ici]

Deux explications semblent particulièrement adaptées pour l'analyse de ces choix budgétaires : la thèse du cycle partisan et celle du cycle électoral. Tirée de la littérature associée au courant *Public Choice*, ces explications supposent que les acteurs politiques cherchent avant tout à maximiser leur propre satisfaction et prennent des décisions leur permettant d'atteindre cet objectif. Ainsi, par exemple, les électeurs voteront pour le parti politique qui leur procure le plus grand bénéfice personnel (Downs, 1957). Pour sa part, le gouvernement maximise sa satisfaction s'il peut mettre en place des politiques publiques conformes à son orientation idéologique (Frey et Schneider, 1979). Plus un gouvernement sera en mesure d'intervenir en fonction de son idéologie, plus il sera satisfait. On distingue habituellement deux principales positions idéologiques : celle de gauche qui favorise une plus grande intervention de l'État dans la société et celle de droite qui milite en faveur d'une réduction de son rôle. En matière de taxation, la gauche serait donc plus favorable à une augmentation des recettes publiques, nécessaires pour financer leurs dépenses, alors que la droite prônerait leur réduction. L'alternance au

---

<sup>2</sup> C'est-à-dire excluant les paiements de transfert versés par le gouvernement fédéral. Sauf indications contraires, les données provinciales présentées dans cette section font référence aux recettes de sources propres.

pouvoir entre partis de diverses orientations idéologiques devrait donc provoquer des cycles budgétaires (Hibbs, 1977).

Il existe cependant des contraintes qui viennent limiter les possibilités d'action du gouvernement. La principale est la contrainte électorale. Pour qu'il puisse mettre en œuvre des politiques conformes à son orientation idéologique, le gouvernement doit pouvoir demeurer au pouvoir. C'est donc dire qu'il lui faut s'assurer de sa réélection. Pour se faire, il peut modifier ses politiques budgétaires et fiscales afin d'accroître sa popularité et donc ses chances de réélection. Les hausses de taxes et d'impôts sont des mesures impopulaires auprès de l'électorat. On devrait donc observer le cycle suivant : à l'approche des élections, les taxes et impôts perçus auprès des électeurs devraient baisser, alors que leurs augmentations devraient survenir en début de mandat. Il est à noter que cette contrainte oblige certains gouvernements à adopter des mesures fiscales contraires à leur orientation idéologique. Plus précisément, les gouvernement de gauche seraient incités à réduire les taxes et impôts avant une élection, même s'ils favorisent une plus grande intervention de l'État dans la société.

Outre la contrainte électorale, plusieurs autres facteurs peuvent limiter la marge de manœuvre du gouvernement en matière de fiscalité. Ces facteurs sont associés à la capacité de l'État à financer ses activités. Nous pouvons identifier quatre contraintes distinctes. Premièrement, puisque la quasi-majorité des recettes perçues par l'État sont fixées en proportion de la valeur des biens ou services taxés (taxes *ad valorem*), une augmentation (diminution) de la valeur de l'assiette fiscale devrait automatiquement entraîner une hausse (baisse) des revenus publics (Mendoza et coll., 1994). Par exemple, les recettes obtenues grâce à l'impôt sur le revenu devraient augmenter lorsque le revenu des particuliers est en hausse et ce, même si les taux d'imposition ne changent pas. Deuxièmement, une augmentation du taux de taxation n'engendre pas nécessairement une hausse des recettes perçues par l'État. À partir d'un certain seuil de taxation, une augmentation des taxes peut devenir un incitatif pour certains contribuables d'adopter des comportements pour réduire le montant des sommes qu'ils versent à l'État, soit en travaillant ou en consommant moins, soit en ayant recours au marché noir (il s'agit du phénomène de la courbe de Laffer identifié par les économistes). Par conséquent, il existe donc une limite naturelle à la capacité de l'État à hausser ses revenus (Frey, 1985).

Troisièmement, si les montants que l'État peut dépenser peuvent être supérieurs à ses recettes grâce à l'utilisation de déficits, ceux-ci ne peuvent pas être utilisés indéfiniment. Un haut taux d'endettement constitue donc un frein à l'utilisation des déficits comme source de financement. Dans de telles circonstances, les gouvernements sont incités à présenter des budgets équilibrés, ce qui peut entraîner notamment une hausse des revenus qu'ils perçoivent. Quatrièmement, une part non négligeable des recettes des administrations publiques provinciales provient des paiements de transfert versés par le gouvernement fédéral (en moyenne 15 % des recettes totales provinciales au cours des dernières années). Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, ces paiements de transfert ont été réduits, ce qui a eu un effet direct sur les recettes totales (ces paiements de transfert comptaient pour environ 20 % des revenus provinciaux durant les années quatre-vingts). Cette baisse a-t-elle été compensée par une hausse des revenus tirés d'autres sources ? Si tel est le cas, il devrait donc exister une relation négative entre les transferts fédéraux et la taille des recettes de sources propres des administrations provinciales.

### **Données et méthodologie**

Notre analyse empirique utilise les recettes des dix gouvernements provinciaux canadiens. Les données employées sont tirées de l'enquête sur le Système de gestion financière (SGF) de Statistique Canada. Cette enquête est une source d'information très utile, car elle fournit des séries de données uniformes pour toutes les administrations publiques canadiennes. Toutefois, l'enquête a été fréquemment modifiée au fil des ans, nous empêchant d'analyser des séries chronologiques s'échelonnant sur de longues périodes. Les données disponibles nous permettent d'étudier les recettes observées à chaque année entre 1982 et 2004, dernière année pour laquelle les observations sont présentement disponibles.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Les données plus récentes (2000 à 2004) sont préliminaires. Elles pourraient donc changer au cours des prochaines années. Soulignons toutefois que les conclusions de la présente étude ne sont pas modifiées lorsque ces données sont exclues de notre champ d'observations.

Des données antérieures à 1982 sont disponibles, mais ne peuvent pas être incluses dans notre étude en raison d'observations manquantes requise pour mesurer certaines variables indépendantes.

Les revenus de l'État sont perçus auprès de nombreuses sources : impôts sur le revenu, taxes à la consommation (incluant notamment les taxes sur les divertissements, les gains relatifs aux jeux de loterie, les taxes sur les carburants), redevances sur l'usage des ressources naturelles, impôts sur le capital, impôts fonciers, etc. Il convient de se demander si les thèses du cycle partisan et du cycle électoral permettent d'expliquer la taille des recettes de toutes ces catégories. On peut en douter. Par exemple, l'impôt sur le revenu des corporations ne devrait pas fluctuer en fonction du cycle électoral puisque les élus ne chercheront pas à se rendre plus populaires auprès des entreprises afin de favoriser leur réélection. On peut aussi raisonnablement penser que les revenus de placement des administrations publiques varient davantage en fonction des taux d'intérêt et des prix des matières premières<sup>4</sup> qu'en fonction de l'idéologie et de l'échéance électorale. Parce que le montant total des recettes provinciales inclut des revenus de nature parfois très différente, il est pertinent d'analyser ses diverses composantes. Nous possédons suffisamment d'information de qualité pour effectuer une analyse pour les six catégories de recettes suivantes<sup>5</sup> :

1. Recettes de sources propres.
2. Impôt sur le revenu des particuliers (représentant 25,3 % des recettes de sources propres provinciales de 2004).
3. Impôt sur le revenu des corporations (6,9 % des recettes de sources propres).
4. Taxes à la consommation (25,4 % des recettes de sources propres).
5. Taxes générales de vente (56,3 % des taxes à la consommation).
6. Taxes sur les boissons alcooliques et sur le tabac (9,4 % des taxes à la consommation).

---

<sup>4</sup> Cette catégorie inclut les redevances sur les ressources naturelles, les bénéfices commerciaux versés par les entreprises (mais excluant les dividendes) et les revenus d'intérêts. En 2004, 17 % des recettes totales provinciales provenaient des revenus de placement.

<sup>5</sup> La révision historique de 1997 menée par Statistique Canada a engendré d'importantes modifications dans la classification des recettes utilisées dans le cadre de l'enquête du SGF. Cette révision a mené à la création de nouvelles séries de données, débutant à partir de l'année 1988. Les six catégories que nous avons retenues pour notre étude ont été peu modifiées par cette révision. Les autres, cependant, ne peuvent pas être raisonnablement comparées aux séries précédentes.

Les explications proposées pour expliquer la taille des recettes publiques n'étant pas mutuellement exclusives, nous pouvons les analyser simultanément par le biais d'une analyse de régression multivariée. L'effet de chacune des thèses proposées est estimé à l'aide de l'équation suivante :

$$\Delta \text{REVENUS}_t = \beta_1 + \beta_2 \text{BUDGET\_2}_t + \beta_3 \text{BUDGET\_3}_t + \beta_4 \text{BUDGET\_4}_t + \beta_5 \text{BUDGET\_5}_t + \beta_6 \text{DROITE}_{t-1} + \beta_7 \Delta \text{ASSIETTE FISCALE}_t + \beta_8 \text{TAUX EFFECTIF}_{t-1} + \beta_9 \text{DÉFICIT}_{t-1} + \beta_{10} \Delta \text{TRANSFERTS}_t + \upsilon_t$$

La variable dépendante est représentée par  $\Delta \text{REVENUS}$ , la variation annuelle des recettes publiques provinciales. Cette variation est exprimée en pourcentage<sup>6</sup>, pour tenir compte des différences de taille parfois très substantielles entre les provinces canadiennes (par exemple, le budget de l'Ontario est généralement 20 fois plus élevé que celui de l'Île-du-Prince-Édouard, et 10 fois plus élevé que celui du Manitoba et de la Saskatchewan). Nous nous intéressons aux variations annuelles, car on ne peut ignorer le fait que les recettes actuelles sont largement déterminées par les recettes passées.<sup>7</sup> Il est donc postulé que les thèses du cycle partisan et du cycle électoral sont surtout susceptibles d'expliquer les fluctuations des recettes publiques d'une année à l'autre.

Généralement, les analyses empiriques s'intéressant à l'effet du cycle électoral, mesurent l'impact de celui-ci par le biais d'une seule variable, qui indique si l'année d'observation est une année électorale (l'indicateur utilisé notamment par Kneebone et McKenzie, 2001) ou encore une année préélectorale (Royed et Borrelli, 1999) ou postélectorale (Swank, 1992). Cette méthodologie nous semble imparfaite, car elle suppose que toutes les années exclues de la mesure ne sont pas différentes les unes des autres. Ce pourrait ne pas être le cas. Par conséquent, pour déterminer s'il existe un cycle électoral, nous

---

<sup>6</sup> Selon la formule suivante :  $\frac{\text{REVENUS}_t - \text{REVENUS}_{t-1}}{\text{REVENUS}_{t-1}} \times 100$

<sup>7</sup> Afin de tenir compte de ce phénomène d'inertie du processus budgétaire, plusieurs utilisent comme variable dépendante la valeur absolue des recettes et ajoutent une variable dépendante décalée parmi les régresseurs. Si cette procédure permet d'augmenter le pouvoir explicatif du modèle (notamment par l'obtention de coefficients de détermination,  $R^2$ , élevés), elle sous-estime la valeur des coefficients estimés des variables explicatives (Plümper et coll., 2005). Par conséquent, nous préférons nous concentrer sur l'analyse des variations annuelles, afin de connaître le plus exactement possible l'impact des thèses relatives aux cycles électoral et partisan.

établissons une distinction entre cinq périodes distinctes, chacune correspondant à l'une des cinq années budgétaires d'un mandat législatif<sup>8</sup>. Ce cycle est représenté par la constante de l'équation ( $\beta_1$ ) et par des variables dichotomiques. La période de référence représentée par la constante est l'année durant laquelle le gouvernement dépose son premier budget. Les années subséquentes sont représentées par les variables suivantes : BUDGET\_2 (qui prend la valeur 1 si le gouvernement présente son deuxième budget et 0 autrement), BUDGET\_3 (s'il s'agit de son troisième budget), BUDGET\_4 (quatrième budget) et BUDGET\_5 (cinquième budget). Selon l'hypothèse du cycle électoral, les revenus devraient être plus élevés en début de mandat (lors du premier et du second budget notamment), pour ensuite diminuer à l'approche des prochaines élections (quatrième et cinquième budget). Par conséquent, nous anticipons que les coefficients des variables associées aux dernières années seront de plus faible magnitude que les autres (donc  $\beta_4, \beta_5 < 0$ , si les revenus sont significativement différents de ceux de la première année,  $\beta_4, \beta_5 < \beta_2, < \beta_3$  s'ils diffèrent de ceux de la deuxième et la troisième année<sup>9</sup>). Nous devrions observer ce cycle pour toutes les catégories de recettes à l'exception de l'impôt sur le revenu des corporations qui, elles ne votent pas.

L'influence de l'idéologie est elle aussi représentée par une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si le parti politique au pouvoir est de droite (DROITE). Sont considérés des partis de droite, les partis provinciaux conservateurs et le Crédit social de la Colombie-Britannique.<sup>10</sup> Cette variable est décalée d'une période pour prendre en compte le temps nécessaire pour que les décisions budgétaires prises par les élus puissent être implantées. L'hypothèse du cycle partisan stipule que les recettes perçues par les gouvernements de droite sont moins élevées que celles observées lorsque les partis de

---

<sup>8</sup> Bien entendu, un mandat législatif peut compter moins de cinq années. Pour la période 1982-2004, les gouvernements provinciaux sont restés au pouvoir durant une période moyenne de 3,9 ans. 25 % des gouvernements ont présenté cinq budgets au cours de leur mandat ; 45 % en ont présenté quatre ; et 25 %, trois.

<sup>9</sup> La théorie ne nous permet pas de déterminer exactement à partir de quelle année l'effet de l'échéance électorale commence véritablement à se faire sentir. La prédiction associée à la troisième année budgétaire n'est donc pas certaine.

<sup>10</sup> Si une élection a lieu au cours d'une année, le parti au pouvoir est celui qui a gouverné durant plus de six mois.

gauche ou de centre (libéraux) sont au pouvoir. Le coefficient de la variable DROITE devrait donc être négatif (donc  $\beta_6 < 0$ ).

Quatre variables de contrôle sont ajoutées au modèle pour représenter les contraintes auxquels font constamment face tous les gouvernements provinciaux. L'effet de la variation de l'assiette fiscale est mesuré par la variable du même nom (ASSIETTE FISCALE, mesurée en pourcentage de variation annuelle). Il convient de mentionner que l'indicateur utilisé pour mesurer cette contrainte n'est pas le même pour toutes les catégories de recettes, puisque ces dernières sont prélevées auprès de sources distinctes : l'impôt sur le revenu des particuliers est perçu en fonction de la rémunération des travailleurs ; celui des corporations, en fonction de leurs bénéfices imposables ; les taxes à la consommation, en fonction de la valeur des achats en biens et services de consommation. Pour l'ensemble des recettes (recettes de sources propres), nous utilisons comme indicateur de l'assiette fiscale une mesure qui représente l'état général de la situation économique, c'est-à-dire le PIB (toutes ces mesures sont tirées des comptes nationaux provinciaux). Il est anticipé une relation positive entre cette variable et la variation des recettes publiques ( $\beta_7 > 0$ ). S'il existe une limite naturelle à la taxation, nous devrions observer une relation négative entre le taux effectif de taxation (TAUX EFFECTIF) et notre variable dépendante (donc  $\beta_8 < 0$ ). La variable TAUX EFFECTIF mesure le montant des recettes (REVENUS) en pourcentage de leur assiette fiscale (telles que décrites ci-dessus). Tout comme la variable mesurant l'idéologie du gouvernement, cette variable est décalée d'une période pour tenir compte du laps de temps requis pour observer un ajustement des recettes. La variable DÉFICIT représente le déficit (DÉFICIT  $< 0$ ) ou le surplus (DÉFICIT  $> 0$ ) budgétaire provincial ; elle est par le fait même une mesure de la variation annuelle de la dette publique provinciale. Cette variable est décalée d'une année afin de représenter l'effet passé des déficits. Pour tenir compte des différences de taille significative entre les provinces, le déficit est mesuré en pourcentage des dépenses publiques totales. Si les gouvernements se préoccupent de l'équilibre budgétaire, nous devrions observer une relation négative (donc  $\beta_9 < 0$ ). La variable TRANSFERTS représente les paiements de transfert versés par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux (en pourcentage de variation annuelle). Si une diminution des transferts incite les administrations provinciales à augmenter leurs

revenus d'autres sources, nous devrions observer une relation négative entre la variable dépendante et la variable TRANSFERTS (donc  $\beta_{10} < 0$ ).

Les données disponibles couvrent une période de 23 ans. Il s'agit d'une période trop courte pour faire une analyse statistique distincte pour chacune des dix provinces (une analyse statistique chronologique devrait au moins pouvoir utiliser 30 observations). Il est cependant possible de combiner les observations des dix provinces en une seule base de données pour les analyser simultanément. Puisque les observations utilisées ont la caractéristique d'être à la fois des données chronologiques et de coupe transversale, l'utilisation des techniques de régression linéaire conventionnelles peut ne pas convenir. Nos tests statistiques préliminaires indiquent que les termes résiduels ne sont pas distribués normalement<sup>11</sup>. Par conséquent, nous utilisons la procédure suggérée par Beck et Katz (1995), qui consiste à estimer les paramètres de l'équation selon la méthode des moindres carrés ordinaires (*ordinary least squared*) et à corriger les erreurs types à l'aide de la technique PCSE (*panel-corrected standard errors*). À titre d'information, les statistiques descriptives des variables utilisées pour cette étude sont présentées au tableau 2.

[Tableau 2 à peu près ici]

### **Analyse des résultats et discussion**

Le Tableau 3 présente les résultats d'analyse pour chacune des six catégories de revenus identifiées ci-dessus. En commençant par le cycle électoral, nous remarquons que les recettes totales de sources propres varient en fonction de l'échéance électorale. Alors que les revenus augmentent dans des proportions très similaires au cours des trois premières années, de 6,04 points de pourcentage lors de la première année, 5,66 points (6,04 – 0,38) lors de la deuxième année et 6,08 points lors de la troisième, ces variations sont significativement de moindre ampleur durant les deux dernières années du cycle : 3,92 et 2,51 points respectivement lors de la quatrième et la cinquième année. Ainsi, bien qu'on

---

<sup>11</sup> Ces tests indiquent la présence d'hétéroscédasticité ainsi que de corrélation entre les unités (les provinces). Nous n'avons pas décelé toutefois d'autocorrélation, probablement parce que notre variable dépendante est une mesure de variation et non une mesure de niveau.

observe une hausse des recettes publiques durant toutes les années, ces hausses sont moins marquées à la fin du mandat législatif.

[Tableau 3 à peu près ici]

Observe-t-on un cycle similaire lorsque l'on désagrège les recettes ? L'analyse des cinq composantes des recettes totales retenues pour cette étude offre un portrait différent dans certains cas. Ainsi, nous pouvons remarquer que les variations des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers sont plus élevées lors de la première et la dernière année du mandat législatif : elles sont respectivement de 12,00 et 11,10 points de pourcentage, comparativement à près de 9,5 points pour les trois autres années (la baisse semble significative, à en juger par la valeur des erreurs types). Une hausse de cette magnitude en fin de mandat est contraire à la prédiction établie par la thèse du cycle électoral. Tel qu'anticipé, le cycle électoral n'explique pas non plus les variations observées pour l'impôt sur le revenu des corporations (bien que les coefficients soient parfois distincts d'une période à l'autre, ils ne sont pas statistiquement différents les uns des autres, les erreurs types étant généralement plus élevés que les coefficients estimés). Par ailleurs, il est possible d'observer un cycle électoral pour les taxes à la consommation. Nous remarquons que les taxes totales à la consommation augmentent à chaque année, mais l'augmentation la plus élevée survient lors de la première année (de 31,86 points de pourcentage). Au cours des années subséquentes, elles augmentent moins fortement (d'environ 25 points lors de la deuxième, troisième et quatrième année, puis de 22,81 points lors de la cinquième). On peut aussi percevoir une diminution graduelle dans le cas des taxes générales de vente. Toutefois, aucun des estimés n'étant statistiquement significatif, on peut présumer que l'influence du cycle électoral est négligeable. Cependant, un cycle existe pour les taxes perçues sur les ventes de boissons alcooliques et de tabac. Les hausses de plus faible ampleur surviennent à la fin du cycle électoral, lors des quatrième et cinquième années : de 3,61 et 2,31 points respectivement, comparativement à 10,92 points lors de la première année.

Si l'hypothèse du cycle partisan est exacte, nous devrions observer un coefficient négatif pour la variable DROITE : les variations devraient être moins élevées lorsqu'un gouvernement de droite est au pouvoir. Les résultats obtenus ne confirment pas cette

hypothèse. Pour certaines catégories de revenus, nous observons un coefficient négatif (impôt sur le revenu des particuliers, taxes totales de consommation et taxes générales de vente<sup>12</sup>) mais dans aucun des cas l'estimé est significativement différent de zéro (en fait, les coefficients sont très près de zéro pour les taxes à la consommation). Les estimés sont positifs pour les autres catégories de revenus, mais encore une fois non significatifs, à l'exception des taxes sur les boissons alcooliques et le tabac. Dans ce dernier cas, nous percevons une nette influence de la présence d'un gouvernement de droite, mais cette influence est contraire à la prédiction. Ainsi, les gouvernements de droite taxent davantage l'achat de boissons alcooliques et de tabac que les autres gouvernements.

Les estimés obtenus pour analyser l'impact d'un cycle électoral et d'un cycle partisan ont été obtenus en tenant compte de certaines contraintes auxquelles font face tous les gouvernements provinciaux. Si nous pouvons trouver une justification théorique pour l'ajout de ces variables à notre modèle, il y a toutefois lieu de vérifier si les hypothèses utilisées sont supportées par les faits. Les résultats des analyses statistiques confirment la validité de ces hypothèses dans la grande majorité des cas. Ainsi, une augmentation de la valeur de l'assiette fiscale provoque une hausse des recettes (soulignons que l'estimé n'est cependant pas significatif pour les taxes totales de consommation ; le fait que les taxes à la consommation sont perçues auprès d'une grande variété de sources pourrait expliquer ce résultat<sup>13</sup>). Les résultats d'analyses indiquent aussi que la limite naturelle à la taxation est atteinte : tous les coefficients associés à cette contrainte sont négatifs (l'effet de cette contrainte semble particulièrement important dans le cas des taxes perçues sur les boissons alcooliques et le tabac). Les déficits publics semblent davantage influencer les taxes à la consommation (exception faite des taxes sur les boissons alcooliques et le tabac) que l'impôt sur le revenu (il est à noter cependant que l'estimé obtenu dans le cas de l'impôt sur le revenu des corporation est similaire à celui des taxes

---

<sup>12</sup> Il convient cependant d'être prudent quant à l'interprétation du résultat dans le cas des taxes générales de vente, car nos résultats ne tiennent pas compte de l'Alberta puisque cette province ne perçoit pas de taxes de vente. Cette situation pourrait s'expliquer par la présence d'un gouvernement de droite au pouvoir durant toutes les années analysées dans la présente étude.

<sup>13</sup> Ce qui nous amène à questionner la qualité de l'indicateur choisi (la variation des dépenses en biens et services de consommation) pour cette catégorie de recettes. Nous avons testé le modèle à l'aide d'un autre indicateur, la variation du PIB, mais nous n'avons pas trouvé de corrélation significative.

générales de ventes, -0,28, bien que non significatif<sup>14</sup>). Pour leur part, les variations des paiements de transfert fédéraux ont un certain impact sur les revenus de sources propres des gouvernements provinciaux. Ainsi, une diminution des transferts fédéraux incite ces derniers à hausser les recettes perçues auprès d'autres sources, notamment celles tirées de l'impôt sur le revenu (on constate que le coefficient est statistiquement non significatif pour les taxes totales à la consommation, mais de magnitude similaire, - 0,12, à celui des recettes de sources propres, -0,10, et de l'impôt sur le revenu des particuliers, -0,14).

Les résultats obtenus surprennent à plus d'un titre. Ainsi, les estimés suggèrent que les gouvernements de droite ne taxent pas moins les contribuables que les autres gouvernements. En fait, ils taxent davantage dans certains cas (cf. les taxes sur les boissons alcooliques et le tabac). De plus, notre analyse indique que les élus n'utilisent pas tous les instruments fiscaux à leur disposition pour favoriser leur réélection.

L'absence d'un cycle électoral est particulièrement surprenant en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des particuliers : parce qu'une portion importante de leurs revenus est prélevée par l'État, on pourrait supposer que les électeurs ne sont pas insensibles à un changement fiscal. Mais nos résultats semblent indiquer que les gouvernements ne veulent pas ou ne peuvent pas tirer parti de cette situation.

Mais avant de conclure à absence d'un cycle partisan et d'un cycle électoral, il semble pertinent de se poser la question suivante : est-ce que l'idéologie du gouvernement n'influencerait pas l'aspect des cycles électoraux ? Autrement dit, est-ce que les gouvernements de droite réagissent de la même manière que les autres gouvernements face à l'échéance électorale ? Nous pouvons vérifier cette hypothèse en établissant une distinction entre le cycle électoral observé lorsque des partis politiques de droite sont au pouvoir et le cycle électoral des autres gouvernements (pour chaque année budgétaire, nous ajoutons un effet d'interaction avec la présence du gouvernement de droite, par exemple,  $BUDGET\_1 \times DROITE$ , pour la première année du cycle). Les résultats de

---

<sup>14</sup> À partir des statistiques descriptives présentées au tableau 2, on constate que l'écart type pour la catégorie « Taxes générales de vente » est près de quatre fois plus petit que celui de « l'impôt sur le revenu des corporations » (alors que la moyenne des deux catégories est sensiblement la même), ce qui pourrait expliquer pourquoi les tests statistiques ne donnent pas les mêmes résultats.

cette analyse supplémentaire sont présentés au tableau 4. Afin de faciliter la lecture de ces résultats, le tableau 5 fournit une synthèse de l'effet du cycle électoral selon l'idéologie.

Cette nouvelle analyse nous permet de percevoir des comportements nettement distinctifs entre les gouvernements de différentes positions idéologiques pour certaines catégories de revenus. Des différences qui ne peuvent pas être perçues si on s'en tient uniquement à l'analyse des recettes totales, les variations étant très similaires entre les divers gouvernements. C'est dans le cas des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers que les différences les plus marquées s'observent. Alors que les variations s'amenuisent quelque peu à mesure que l'échéance électorale se rapproche durant le mandat les gouvernements de gauche et de centre (mais le cycle n'est pas statistiquement significatif), celles observées lorsque la droite est au pouvoir suivent un parcours très différent : elles baissent fortement au cours de la deuxième année (de moitié comparativement à l'année précédente) pour ensuite augmenter progressivement. À la fin du mandat, les augmentations observées sont similaires à celles du début (12,67 et 11,89 points de pourcentage respectivement). En ce qui concerne les taxes à la consommation, on constate que les gouvernements de droite taxent davantage, à l'exception de la taxe de vente pour laquelle aucune différence significative n'est observable (le coefficient de DROITE étant positif, mais statistiquement non significatif). Par contre, les plus fortes augmentations de taxes ont lieu durant une période très précise, en début de mandat, pour ensuite décroître à un rythme plus ou moins graduel (on peut même constater que les hausses sont moins élevées lorsque la droite est au pouvoir après la première année dans le cas des taxes totales à la consommation).

[Tableau 4 à peu près ici]

[Tableau 5 à peu près ici]

Contrairement aux résultats initiaux, ceux obtenus en tenant compte de l'interaction entre le cycle partisan et le cycle électoral nous démontrent que l'idéologie importe. Cependant les différences s'observent davantage dans la composition des recettes que dans le montant total des sommes prélevées. La droite préfère réduire l'impôt sur le revenu des particuliers quitte à augmenter les taxes à la consommation. C'est un choix qui est

cohérent avec sa position idéologique : les taxes à la consommation sont moins progressives que l'impôt sur le revenu.<sup>15</sup> Mais la droite doit aussi composer avec l'échéance électorale : même s'il s'agit d'une mesure contraire à sa plateforme, elle accroît significativement l'impôt sur le revenu des particuliers au fur et à mesure que la date prévue de la prochaine élection se rapproche.

Pourquoi adopter une stratégie qui semble risquée à première vue ? L'explication pourrait se trouver dans la relation qui existe entre les recettes, les dépenses et les déficits publics. Si une hausse d'impôts est impopulaire auprès de l'électorat, elle pourrait néanmoins se justifier si elle sert à financer une augmentation des dépenses publiques qui elles permettent d'accroître la popularité et donc les chances de réélection des gouvernements. Toutefois, l'influence des dépenses n'offre qu'une explication partielle, puisque les impôts et les taxes n'augmentent pas plus fortement en fin de mandat pour les gouvernements de gauche et de centre. Mais les dépenses peuvent aussi être financées par les déficits. Cependant, l'utilisation des déficits n'est pas toujours une mesure bien vue par l'électorat. En fait, une récente étude a démontré que la présence et la taille des déficits nuisent à la popularité des gouvernements de droite, mais pas à celle des gouvernements de gauche (Tellier, 2006). Ainsi, les gouvernements de droite hésiteraient à recourir à l'utilisation de déficits pour financer les augmentations de leurs dépenses, contrairement aux autres gouvernements.

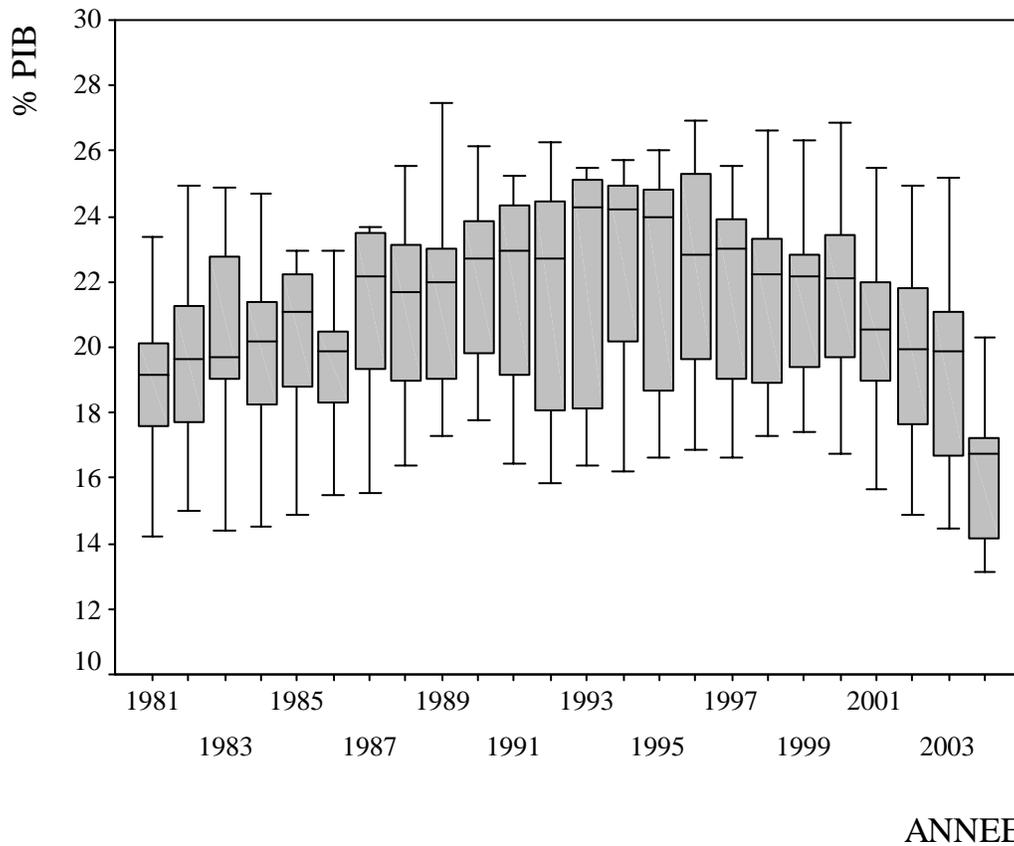
---

<sup>15</sup> La forte augmentation observée pour l'impôt sur le revenu des corporations lors du premier budget lorsque la droite est au pouvoir est cependant plus difficile à expliquer.

**Tableau 1** Recettes totales moyennes de source propre des gouvernements provinciaux en pourcentage du PIB, 1981-2004, par province

	Taux moyen	Écart type
Terre-Neuve et Labrador	22,1	3,1
Île-du-Prince-Édouard	21,9	1,8
Nouvelle-Écosse	18,1	0,9
Nouveau-Brunswick	21,3	2,1
Québec	24,1	1,5
Ontario	15,8	1,2
Manitoba	21,3	2,4
Saskatchewan	23,1	2,4
Alberta	19,8	2,8
Colombie-Britannique	21,8	2,5
CANADA	21,2	2,0

*Source* : Statistique Canada, *Statistiques sur le secteur public* (catalogues n° 68-512 et n° 68-213), et *Comptes économiques provinciaux* (catalogue n° 13-213)



Source : Statistique Canada, *Statistiques sur le secteur public et Comptes économiques provinciaux*.

**Figure 1** Recettes publiques provinciales en pourcentage du PIB provincial, 1981-2004 (répartition provinciale par quartile).

**Tableau 2** Statistiques descriptives (N=230<sup>1</sup>)

<b>Variables</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart type</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>ΔREVENUS</b> <sup>2</sup>				
Recettes de sources propres	5.86	6.90	-26.03	42.07
Impôt sur le revenu des particuliers	6.00	9.14	-21.47	32.66
Impôt sur le revenu des sociétés	11.01	34.23	-66.85	168.97
Taxes totales à la consommation	8.14	19.44	-28.70	233.15
Taxes générales de ventes	6.40	8.40	-22.42	41.80
Taxes - boissons alcooliques et tabac	9.13	19.48	-37.91	201.22
<i>Cycle budgétaire:</i>				
BUDGET_1	0.27	0.45	0.00	1.00
BUDGET_2	0.24	0.43	0.00	1.00
BUDGET_3	0.23	0.42	0.00	1.00
BUDGET_4	0.19	0.39	0.00	1.00
BUDGET_5	0.06	0.24	0.00	1.00
DROITE	0.50	0.50	0.00	1.00
<b>ΔASSIETTE FISCALE</b> <sup>3</sup>				
PIB	5.61	3.82	-13.21	23.67
Rémunération des salariés <sup>4</sup>	5.25	2.73	-2.01	12.67
Bénéfices des sociétés	9.81	24.31	-53.93	86.04
Dépenses de consommation	5.60	2.36	1.62	12.45
<b>TAUX EFFECTIF</b>				
Recettes de sources propres	21.13	3.06	14.19	27.46
Impôt sur le revenu des particuliers	8.92	2.22	5.44	16.33
Impôt sur le revenu des sociétés	11.21	4.13	2.14	24.40
Taxes totales à la consommation	8.85	2.83	0.21	15.27
Taxes générales de ventes	5.88	1.44	3.49	10.67
Taxes - boissons alcooliques et tabac	0.86	0.37	0.13	1.96
DEFICIT <sup>2</sup>	-4.37	8.15	-28.70	38.30
ΔTRANSFERTS <sup>2</sup>	5.48	13.43	-33.05	60.18

<sup>1</sup> À l'exception de la variable « Taxes générales de vente » qui n'existe pas en Alberta (donc N=207).

<sup>2</sup> Source de données : Statistique Canada, *Statistiques sur le secteur public* (Enquête du Système de gestion financière)

<sup>3</sup> Source de données : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux* (Enquête du Système de la comptabilité nationale)

<sup>4</sup> Cette catégorie inclut aussi le revenu net des entreprises individuelles non agricoles, qui englobe essentiellement le revenu des travailleurs autonomes.

**Tableau 3** Résultats d'analyse, cycle électoral et cycle partisan

VARIABLES INDÉPENDANTES		RECETTES	IMPÔTS SUR LE REVENU	
		TOTALES DE SOURCES PROPRES	IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS	IMPÔT SUR LE REVENU DES CORPORATIONS
CONSTANTE	$\beta_1$	6.04 ** (2.99)	12.00 *** (2.93)	39.03 *** (6.43)
SECOND BUDGET	$\beta_2$	-0.38 (0.89)	-2.49 * (1.48)	0.89 (5.08)
TROISIÈME BUDGET	$\beta_3$	0.04 (0.90)	-2.02 (1.51)	-6.61 (5.19)
QUATRIÈME BUDGET	$\beta_4$	-2.12 ** (0.96)	-2.46 (1.60)	0.35 (5.48)
CINQUIÈME BUDGET	$\beta_5$	-3.53 ** (1.43)	-0.90 (2.47)	2.89 (7.77)
GOUVERNEMENT DE DROITE	$\beta_6$	0.26 (0.71)	-1.48 (1.26)	0.01 (3.68)
ASSIETTE FISCALE	$\beta_7$	1.03 *** (0.11)	1.02 *** (0.20)	0.62 *** (0.07)
TAUX EFFECTIF DE TAXATION	$\beta_8$	-0.27 ** (0.12)	-0.98 *** (0.23)	-2.90 *** (0.44)
DÉFICIT	$\beta_9$	-0.18 *** (0.06)	-0.11 (0.08)	-0.28 (0.19)
TRANSFERTS	$\beta_{10}$	-0.10 *** (0.03)	-0.14 *** (0.05)	-0.33 ** (0.13)
R <sup>2</sup>		0.5029	0.2071	0.3487
N		230	230	230

\*\*\* : p=value < 0.01 ; \*\* : p=value < 0.05; \* : p=value < 0.10 (erreurs types entre parenthèses).

**Tableau 3** Résultats d'analyse, cycle électoral et cycle partisan (suite)

VARIABLES INDÉPENDANTES		TAXES À LA CONSOMMATION		
		TAXES TOTALES	TAXES GÉNÉRALES DE VENTE <sup>1</sup>	TAXES SUR LES BOISSONS ALCOOLIQUES ET LE TABAC
CONSTANTE	$\beta_1$	31.86 *** (10.36)	3.17 (2.83)	10.92 ** (4.84)
SECOND BUDGET	$\beta_2$	-6.13 * (3.15)	0.35 (1.33)	-4.05 (3.31)
TROISIÈME BUDGET	$\beta_3$	-6.48 ** (3.10)	-0.48 (1.34)	-3.31 (3.29)
QUATRIÈME BUDGET	$\beta_4$	-6.81 ** (3.39)	-0.56 (1.46)	-7.31 ** (3.56)
CINQUIÈME BUDGET	$\beta_5$	-9.05 * (4.67)	-2.44 (2.21)	-8.61 * (4.98)
GOUVERNEMENT DE DROITE	$\beta_6$	-0.01 (1.54)	-0.03 (1.01)	6.02 ** (2.42)
ASSIETTE FISCALE	$\beta_7$	0.32 (0.55)	1.43 *** (0.21)	1.37 *** (0.53)
TAUX EFFECTIF DE TAXATION	$\beta_8$	-2.54 *** (0.82)	-0.96 *** (0.35)	-10.24 *** (2.80)
DÉFICIT	$\beta_9$	-0.56 ** (0.26)	-0.28 *** (0.08)	0.01 (0.24)
TRANSFERTS	$\beta_{10}$	-0.12 (0.11)	-0.04 (0.04)	0.01 (0.10)
R <sup>2</sup>		0.2304	0.3193	0.1539
N		230	207	230

<sup>1</sup> Alberta exclue

**Tableau 4** Résultats d'analyse : l'influence du cycle électoral selon l'idéologie du gouvernement

VARIABLES INDÉPENDANTES		RECETTES	IMPÔTS SUR LE REVENU	
		TOTALES DE SOURCES PROPRES	IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS	IMPÔT SUR LE REVENU DES CORPORATIONS
CONSTANTE	$\beta_1$	6.03 ** (3.01)	10.66 *** (3.00)	32.42 *** (7.02)
SECOND BUDGET	$\beta_2$	0.13 (1.10)	0.98 (1.99)	11.29 (7.15)
TROISIÈME BUDGET	$\beta_3$	-0.75 (1.12)	-0.80 (2.03)	2.16 (7.36)
QUATRIÈME BUDGET	$\beta_4$	-2.13 * (1.20)	-0.73 (2.19)	9.74 (7.97)
CINQUIÈME BUDGET	$\beta_5$	-3.49 ** (1.72)	-2.52 (2.99)	9.37 (10.20)
GOUVERNEMENT DE DROITE	$\beta_6$	0.15 (1.26)	1.23 (2.14)	13.11 * (7.01)
SECOND BUDGET × DROITE	$\beta_{11}$	-1.06 (1.80)	-6.97 ** (2.95)	-20.44 ** (10.09)
TROISIÈME BUDGET × DROITE	$\beta_{12}$	1.61 (1.80)	-2.31 (2.98)	-17.04 * (10.38)
QUATRIÈME BUDGET × DROITE	$\beta_{13}$	0.04 (1.90)	-3.36 (3.17)	-18.17 * (11.00)
CINQUIÈME BUDGET × DROITE	$\beta_{14}$	-0.08 (2.87)	3.30 (4.81)	-12.42 (15.30)
ASSIETTE FISCALE	$\beta_7$	1.03 *** (0.11)	1.01 *** (0.20)	0.61 *** (0.07)
TAUX EFFECTIF DE TAXATION	$\beta_8$	-0.27 ** (0.12)	-0.97 *** (0.23)	-2.88 *** (0.43)
DÉFICIT	$\beta_9$	-0.19 *** (0.06)	-0.10 (0.08)	-0.23 (0.19)
TRANSFERTS	$\beta_{10}$	-0.10 *** (0.03)	-0.14 *** (0.05)	-0.35 *** (0.12)
R <sup>2</sup>		0.5074	0.2331	0.3631
N		230	230	230

**Tableau 4** Résultats d'analyse : l'influence du cycle électoral selon l'idéologie du gouvernement (suite)

VARIABLES INDÉPENDANTES		TAXES À LA CONSOMMATION		
		TAXES TOTALES	TAXES GÉNÉRALES DE VENTE <sup>1</sup>	TAXES SUR LES BOISSONS ALCOOLIQUES ET LE TABAC
CONSTANTE	$\beta_1$	28.66 *** (10.04)	2.82 (2.93)	9.52 ** (4.75)
SECOND BUDGET	$\beta_2$	-0.51 (2.59)	1.01 (1.87)	-5.37 (3.38)
TROISIÈME BUDGET	$\beta_3$	-1.90 (2.62)	-0.47 (1.89)	-0.39 (3.47)
QUATRIÈME BUDGET	$\beta_4$	-2.06 (2.87)	-0.04 (2.08)	-3.40 (3.72)
CINQUIÈME BUDGET	$\beta_5$	-4.80 (3.46)	-3.64 (2.83)	-8.70 (5.53)
GOUVERNEMENT DE DROITE	$\beta_6$	6.98 * (3.86)	0.37 (1.84)	8.07 * (4.50)
SECOND BUDGET × DROITE	$\beta_{11}$	-11.04 * (6.40)	-1.54 (2.68)	2.88 (6.70)
TROISIÈME BUDGET × DROITE	$\beta_{12}$	-8.91 (6.19)	0.01 (2.68)	-5.92 (6.62)
QUATRIÈME BUDGET × DROITE	$\beta_{13}$	-9.19 (6.64)	-1.10 (2.91)	-7.60 (7.01)
CINQUIÈME BUDGET × DROITE	$\beta_{14}$	-8.25 (9.39)	2.64 (4.48)	0.42 (9.87)
ASSIETTE FISCALE	$\beta_7$	0.31 (0.55)	1.44 *** (0.21)	1.41 *** (0.52)
TAUX EFFECTIF DE TAXATION	$\beta_8$	-2.56 *** (0.81)	-0.94 *** (0.36)	-9.95 *** (2.77)
DÉFICIT	$\beta_9$	-0.53 ** (0.25)	-0.28 *** (0.08)	0.04 (0.24)
TRANSFERTS	$\beta_{10}$	-0.13 (0.11)	-0.04 (0.04)	0.01 (0.10)
R <sup>2</sup>		0.2429	0.3230	0.1648
N		230	207	230

<sup>1</sup> Alberta exclue

**Tableau 5** Effet du cycle électoral sur la variation des recettes publiques, selon l'idéologie du gouvernement, calculé avec les estimés du tableau 4.

	GAUCHE ET CENTRE	DROITE
<b>RECETTES TOTALES DE SOURCES PROPRES</b>		
Premier budget	6.03 (= $\beta_1$ )	6.18 (= $\beta_1 + \beta_6$ )
Second budget	6.16 (= $\beta_1 + \beta_2$ )	5.25 (= $\beta_1 + \beta_2 + \beta_6 + \beta_{11}$ )
Troisième budget	5.28 (= $\beta_1 + \beta_3$ )	7.04 (= $\beta_1 + \beta_3 + \beta_6 + \beta_{12}$ )
Quatrième budget	3.90 (= $\beta_1 + \beta_4$ )	4.09 (= $\beta_1 + \beta_4 + \beta_6 + \beta_{13}$ )
Cinquième budget	2.54 (= $\beta_1 + \beta_5$ )	2.61 (= $\beta_1 + \beta_5 + \beta_6 + \beta_{14}$ )
<b>IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS</b>		
Premier budget	10.66 (= $\beta_1$ )	11.89 (= $\beta_1 + \beta_6$ )
Second budget	11.64 (= $\beta_1 + \beta_2$ )	5.90 (= $\beta_1 + \beta_2 + \beta_6 + \beta_{11}$ )
Troisième budget	9.86 (= $\beta_1 + \beta_3$ )	8.78 (= $\beta_1 + \beta_3 + \beta_6 + \beta_{12}$ )
Quatrième budget	9.93 (= $\beta_1 + \beta_4$ )	7.80 (= $\beta_1 + \beta_4 + \beta_6 + \beta_{13}$ )
Cinquième budget	8.14 (= $\beta_1 + \beta_5$ )	12.67 (= $\beta_1 + \beta_5 + \beta_6 + \beta_{14}$ )
<b>IMPÔT SUR LE REVENU DES CORPORATIONS</b>		
Premier budget	32.42 (= $\beta_1$ )	45.53 (= $\beta_1 + \beta_6$ )
Second budget	43.71 (= $\beta_1 + \beta_2$ )	36.38 (= $\beta_1 + \beta_2 + \beta_6 + \beta_{11}$ )
Troisième budget	34.58 (= $\beta_1 + \beta_3$ )	30.65 (= $\beta_1 + \beta_3 + \beta_6 + \beta_{12}$ )
Quatrième budget	42.15 (= $\beta_1 + \beta_4$ )	37.10 (= $\beta_1 + \beta_4 + \beta_6 + \beta_{13}$ )
Cinquième budget	41.79 (= $\beta_1 + \beta_5$ )	42.48 (= $\beta_1 + \beta_5 + \beta_6 + \beta_{14}$ )
<b>TAXES TOTALES DE CONSOMMATION</b>		
Premier budget	28.66 (= $\beta_1$ )	35.64 (= $\beta_1 + \beta_6$ )
Second budget	28.15 (= $\beta_1 + \beta_2$ )	24.09 (= $\beta_1 + \beta_2 + \beta_6 + \beta_{11}$ )
Troisième budget	26.76 (= $\beta_1 + \beta_3$ )	24.83 (= $\beta_1 + \beta_3 + \beta_6 + \beta_{12}$ )
Quatrième budget	26.60 (= $\beta_1 + \beta_4$ )	24.39 (= $\beta_1 + \beta_4 + \beta_6 + \beta_{13}$ )
Cinquième budget	23.86 (= $\beta_1 + \beta_5$ )	22.59 (= $\beta_1 + \beta_5 + \beta_6 + \beta_{14}$ )
<b>TAXES GÉNÉRALES DE VENTE</b>		
Premier budget	2.82 (= $\beta_1$ )	3.19 (= $\beta_1 + \beta_6$ )
Second budget	3.83 (= $\beta_1 + \beta_2$ )	2.66 (= $\beta_1 + \beta_2 + \beta_6 + \beta_{11}$ )
Troisième budget	2.35 (= $\beta_1 + \beta_3$ )	2.73 (= $\beta_1 + \beta_3 + \beta_6 + \beta_{12}$ )
Quatrième budget	2.78 (= $\beta_1 + \beta_4$ )	2.05 (= $\beta_1 + \beta_4 + \beta_6 + \beta_{13}$ )
Cinquième budget	-0.82 (= $\beta_1 + \beta_5$ )	2.19 (= $\beta_1 + \beta_5 + \beta_6 + \beta_{14}$ )
<b>TAXES SUR LES BOISSONS ALCOOLIQUES ET LE TABAC</b>		
Premier budget	9.52 (= $\beta_1$ )	17.59 (= $\beta_1 + \beta_6$ )
Second budget	4.15 (= $\beta_1 + \beta_2$ )	15.10 (= $\beta_1 + \beta_2 + \beta_6 + \beta_{11}$ )
Troisième budget	9.13 (= $\beta_1 + \beta_3$ )	11.28 (= $\beta_1 + \beta_3 + \beta_6 + \beta_{12}$ )
Quatrième budget	6.12 (= $\beta_1 + \beta_4$ )	6.59 (= $\beta_1 + \beta_4 + \beta_6 + \beta_{13}$ )
Cinquième budget	0.82 (= $\beta_1 + \beta_5$ )	9.31 (= $\beta_1 + \beta_5 + \beta_6 + \beta_{14}$ )

## Références

- Abizadeh, Sohrab et John A. Gray. 1992. "Politics and Provincial Government Spending in Canada." *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada* 35: 519-533.
- Beck, Nathaniel et Jonathan N. Katz. 1995. "What To Do (And Not To Do) With Time-Series Cross-Section Data." *American Political Science Review* 89: 634-647.
- Blais, André et Richard Nadeau. 1992. "The Electoral Budget Cycle." *Public Choice* 74: 389-403.
- Cusack, Thomas R. et Pablo Beramendi. 2006. "Taxing Work." *European Journal of Political Research* 46: 43-73.
- Dickson, Vaughan et Weiqiu Yu. 1997. "Spending by Canadian Provincial Governments: An Empirical Analysis." *Public Finance/Finances Publiques* 52: 145-160.
- Downs, Anthony. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New-York: Harper Collins.
- Frey, Bruno. 1985. "Are There Natural Limits to the Growth of Government?" In *Public Expenditure and Government Growth*, ed. Francesco Forte and Alan Peacock. Oxford/New-York: Basil Blackwell.
- Frey, Bruno S. et Friedrich Schneider. 1979. "A Econometric Model with an Endogenous Government Sector." *Public Choice* 34: 29-43.
- Garrett, Geoffrey et Deborah Mitchell. 2001. "Globalization, government spending and taxation in the OECD." *European Journal of Political Research* 39: 145-177.
- Hibbs, Douglas A. Jr. 1977. "Political Parties and Macroeconomic Policy." *American Political Science Review* 71: 1467-1487.
- Holsey, Cheryl M. et Thomas E. Borchering. 1997. "Why Does Government's Share of National Income Grow? An Assessment of the Recent Literature on the U.S. Experience." In *Perspectives on Public Choice: A Handbook*, ed. Dennis C. Mueller. Cambridge: Cambridge University Press.
- Imbeau, Louis M., Réjean Landry, Henry Milner, François Pétry, Jean Crête, Pierre-Gerlier Forest et Vincent Lemieux. 2000. "Comparative Provincial Policy Analysis: A Research Agenda." *Canadian Journal of Political Science* 33: 779-804.
- Imbeau, Louis M. et Geneviève Tellier. 2004. "The Political-Economy of Budget Deficits in the Canadian Provinces, 1968-2000." In *Politics, Institutions, and Fiscal Policy: Deficits and Surpluses in Federated States*, ed. Louis M. Imbeau and François Pétry. Lanham (MD): Lexington Books.
- Kneebone, Ronald D. et Kenneth J. McKenzie. 2001. "Electoral and Partisan Cycles in Fiscal Policy: An Examination of Canadian Provinces." *International Tax and Public Finance* 8: 753-774.

- Lachapelle, Guy. 1994. "La croissance de l'État-providence dans les provinces canadiennes (1950-1981); analyse des déterminants." In *Politiques provinciales comparées*, ed. Jean Crête Louis M. Imbeau and Guy Lachapelle. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Larkey, Patrick D., Chandler Stolp et Mark Winer. 1981. "Theorizing About the Growth of Government: A Research Assessment." *Journal of Public Politics* 1: 157-220.
- Mendoza, Enrique G., Assaf Razin et Linda L. Tesar. 1994. "Effective tax rates in macroeconomics cross-country estimates of tax rates on factor incomes and consumption." *Journal of Monetary Economics* 34: 297-323.
- Pétry, François, Louis M. Imbeau, Jean Crête et Michel Clavet. 1999. "Electoral and Partisan Cycles in the Canadian Provinces." *Canadian Journal of Political Science* 32: 273-292.
- Plümpert, Thomas, Vera E. Troeger et Philip Manow. 2005. "Panel Data Analysis in Comparative Politics: Linking Method to Theory." *European Journal of Political Research* 44: 327-354.
- Reid, Bradford G. 1998. "Endogenous Elections, Electoral Budget Cycles and Canadian Provincial Governments." *Public Choice* 97: 35-48.
- Royed, Terry J. et Stephen A. Borrelli. 1999. "The Politics and Economics of Revenue Growth: A Cross-National Analysis." *European Journal of Political Research* 36: 87-118.
- Statistique Canada. 2005. *Statistiques sur le secteur public ; Système de gestion financière, 2004-2005*. Ottawa: Ministère de l'Industrie.
- Swank, Duane. 1992. "Politics and the Structural Dependence on the State in Democratic Capitalist Nations." *American Political Science Review* 86: 38-54.
- Swank, Duane et Sven Steinmo. 2002. "The New Political Economy of Taxation in Advanced Capitalist Democracies." *American Journal of Political Science* 46: 642-655.
- Tarschys, Daniel. 1975. "The Growth of Public Expenditures: Nine Modes of Explanation." *Scandinavian Political Studies* 10: 9-31.
- Tellier, Geneviève. 2005. *Les dépenses des gouvernements provinciaux : l'influence des partis politiques, des élections et de l'opinion publique sur la variation des budgets publics*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Tellier, Geneviève. 2006. "Effect of economic conditions on government popularity: the Canadian provincial case." *Canadian Journal of Political Science* 39: 27-51.